

## Protocole sanitaire saison 2020 / 2021

Le référent COVID-19 au sein de la section Badminton est Valère WISNIEWSKI, président de la section Badminton.

Ses missions sont les suivantes :

- Veiller à la bonne organisation des mesures d'hygiène,
- Veiller à la mise en œuvre des protocoles de désinfection des matériels sportifs partagés,
- Être garant du respect des mesures de distanciation physique au sein de la structure et de l'information transmise aux usagers,
- Être l'interlocuteur privilégié de l'ARS pour le suivi des cas contacts,
- Informer la collectivité de la présence de cas avérés COVID-19.

L'ensemble des mesures suivantes s'appliquent pour le gymnase de l'Attache aux Bœufs et le Gymnase de la Cotonne :



Le port du masque est obligatoire pour tous les usagers dès l'âge de 11 ans et ce jusqu'au moment de la pratique sportive, et dès l'arrêt de la pratique.

Je reste à la maison en cas de syndromes grippaux, respiratoires ou digestifs.



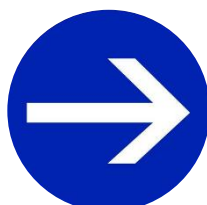
Ne pas se serrer la main lors de l'arrivée au gymnase ou à la fin des matchs. Il est conseillé d'effectuer un check du coude ou bien avec les raquettes.

Je me lave régulièrement les mains ou j'utilise une solution hydroalcoolique.



Les adhérents doivent se changer prioritairement chez eux. L'accès est autorisé et conditionné au port du masque. Chaque vestiaire fait l'objet d'un affichage indiquant le nombre de personnes instantané pouvant y accéder. Le temps de présence dans les vestiaires doit être réduit au minimum.

L'accès aux terrains est strictement réservé aux joueurs. Les parents ou accompagnants devront rester dans les couloirs du gymnase.



Je respecte les sens de circulation mis en place dans les gymnases.